

ASSOCIATION pour la PROTECTION du SITE
de la COMMUNE de SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE
Association n° W772000945 (Loi de 1901), déclarée en 1970, et agréée LE 28 avril 1978

Siège social :

Mairie

Rue Creuse

Saint Sauveur, le 14 juin 2011

77930 SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE

C.C.P. La Source 32128-43 L

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 28 MARS 2011

Le lundi 28 mars s'est déroulée, dans la salle communale de Saint Sauveur, l'Assemblée Générale de notre Association, devant 74 adhérents présents ou représentés

Devant un parterre d'adhérents et de non-adhérents, le Président a rappelé que :

Le conseil d'administration dans son ensemble avait bien proposé sa démission à l'issue de cette assemblée si la position de la mairie n'avait pas été éclaircie quant à sa volonté réelle de se battre contre le projet de liaison A6-RD607-RD142. Il était en effet, inutile de se battre seul, si la Mairie était prête à abdiquer sur le sujet.

Après plusieurs échanges par courrier et de visu, un accord de collaboration étroite avec la Mairie a été trouvé de manière à ce que les positions et actions à venir soient conformes à notre opposition à ce projet de liaison.

Par protocole un groupe de travail de 8 membres (4 conseillers municipaux, 4 membres du bureau du Site) est créé pour coordonner nos actions et nos informations contre le projet de liaison.

Dans ces conditions, et alors qu'aucune candidature n'a été déposée pour continuer l'activité de l'association qui pourtant ne s'arrête pas à la liaison routière, le conseil d'administration accepte de se représenter.

Il présenta ensuite un diaporama très éloquent sur les contradictions du rapport du CG77 concernant le projet de liaison A6-RD607-RD142. Ce document très explicite servira de base aux actions juridiques qu'il faudra vraisemblablement mener.

Il a également évoqué les actions qui vont être développées dans un avenir proche et rappelé le travail effectué depuis notre dernière réunion de décembre. :

nombreuses réunions avec l'UNION (10 associations représentant 15 communes) rejetant le projet
rappel des divers courriers envoyés par l'UNION au Conseil Général, à M. WALKER, à M. MIGNON, à Mme GABET (Présidente de la communauté de communes du Pays de Bière), à M. le Maire de Boissise le Roi, à M. le Maire de Saint Sauveur sur Ecole.

—

Une campagne d'information sera organisée à l'aide de panneaux et de tracts à chaque entrée du village. Il est envisagé également une randonnée pour sensibiliser les habitants à la destruction de leur environnement.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

| Compte de gestion 2010 | | | |
|---|--------------------|-------------------------|--------------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Adhésions (Union, ADCBA) | 126,00 € | 113 adhésions à 4 € | 452,00 € |
| Tirages " La Gazette " | 566,80 € | dons | 17,00 € |
| Logiciel Site Internet | 49,00 € | Subvention Municipale | 320,00 € |
| Frais Divers (Secrétariat, Tenue Compte, pots accueil) | 72,64 € | Intérêts Compte Epargne | 213,18 € |
| | 814,44 € | | 1 002,18 € |
| Résultat 2010 | | 187,74 € | |
| Bilan pour 2010 | | | |
| Actif | | Passif | |
| Caisse | 185,20 € | Solde au 31/12/2009 | 11 755,58 € |
| Compte-Chèque | 122,83 € | | |
| Compte Epargne | 11 635,29 € | Résultat 2010 | 187,74 € |
| | 11 943,32 € | | 11 943,32 € |

Après approbation du rapport moral et du rapport financier, un dernier appel à candidature est fait avant de procéder à l'élection du bureau.

Tous les candidats sont réélus à l'unanimité.

L'assemblée est close à 23 heures.

A la suite du conseil d'administration réuni le 10 mai 2011 , le bureau se compose comme suit :

| | |
|---------------------|--------------------------------------|
| Président | Jacques BACH |
| Vice-présidents | Jérôme JAILLET Olivier LE GOFF |
| Secrétaire | Florence DUMORTIER |
| Secrétaire adjointe | Claudine DECAT |
| Trésorière | Jeanne LECARPENTIER |
| Membres | Pierre CORBIERE Anne-Marie LECOQ. |